

Les Pèlerins

de la Couleur

Règlement intérieur et droit à l'image (mineurs)

48b Quai de Seine - 95530 La Frette sur Seine

Contact : Patrick Doucet - 06 44 36 08 93

L'objectif de "Variations Libres", association gérée par des bénévoles, est de promouvoir l'art et la culture sous toutes ses formes, d'organiser des expositions, des conférences, des sorties culturelles, de promouvoir la pratique du dessin et de la peinture.

Patrick Doucet est membre de cette Association et professeur exerçant en toute indépendance.

Tout adhérent doit respecter le travail des autres. Il ne doit pas perturber les cours par son attitude.

Tout professeur est en droit de refuser un élève ne respectant pas cette règle.

Le bon fonctionnement repose sur le respect des horaires des cours afin de ne pas perturber le groupe.

En cas d'absence, l'adhérent prévient, dans la mesure du possible, son professeur.

L'accès à l'atelier, le suivi des cours est réservé aux adhérents inscrits et à jour de leur cotisation. Un cours d'essai est possible, il sera facturé 15€ en cas de non inscription.

Chaque adhérent prend soin du matériel qui lui est prêté. Si un élève abîme volontairement pincesaux, livres, chevalets..., l'association se réserve le droit de lui facturer le matériel endommagé.

Chaque adhérent doit veiller à ses affaires personnelles. L'atelier n'est pas responsable des vols commis à l'intérieur de ses locaux.

Les parents d'enfants mineurs et les élèves majeurs doivent souscrire une police d'assurance couvrant leur responsabilité civile "extrascolaire".

Le manque de motivation et d'assiduité ne sont en aucun cas considérés comme un motif de remboursement. L'arrêt définitif de l'activité doit être justifié par des raisons très exceptionnelles. Un remboursement au prorata pourra alors être étudié par l'association.

Nom et signature du représentant légal (si mineur)

Signature de l'élève

Dans le cadre des cours dispensés durant l'année, nous prenons des photos des œuvres de nos artistes, enfants et adultes. Ces photos sont utilisées sur le site internet et les réseaux sociaux de l'Association et de notre professeur, Patrick Doucet. Seuls le prénom et l'âge seront mentionnés.

Je soussigné, _____, agissant en tant que père / mère / de l'enfant _____ accorde aux représentants de Variations Libres et à Patrick Doucet l'autorisation de prendre en photo :

- mon enfant (seul et en groupe)
- ses œuvres sur tout support et intégrée à tout autre matériel (affiche, fascicule, dépliant...)

Nous nous engageons à ce que les images ne soient pas dénaturées, modifiées, détournées du contexte. A tout moment, et sur simple demande, il est possible de modifier cette autorisation.

A _____, le _____ Signature Représentant Légal

Signature de l'élève